

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2013

---

ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE DANS LE DOMAINE DE LA  
SANTÉ - (N° 1336)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS13

présenté par  
M. Véran, rapporteur  
-----

### ARTICLE 3

A l'alinéa 18, substituer aux mots :

« qui concernent »,

le mot :

« concernant ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.